

# Un service de navette pour les passagers de Swiss

Les passagers voyageant avec Swiss depuis ou vers Genève peuvent désormais réserver un service de navette qui les amène jusqu'à leur domicile.



Swiss prolonge le voyage de ses passagers jusque devant la porte de leur domicile.

Bild: ldd

Swiss lance un service de navette porte-à-porte pour ses passagers à Genève. Le «Swiss Airport Shuttle Geneva» s'inscrit dans la volonté de la compagnie aérienne d'améliorer l'expérience de voyage de ses passagers. Ce service de navette entre l'aéroport et le domicile s'adresse aux voyageurs se rendant ou atterrissant à l'aéroport. Le lieu de prise en charge ou de transfert peut se situer en Suisse romande ou France voisine.

Réalisé en partenariat avec Globe Limo SA, ce service est proposé 24/24h et 7/7j. «Il est particulièrement avantageux pour les départs tôt le matin et les arrivées tard le soir, lorsque le service des transports publics est réduit. Avec des véhicules haut de gamme pouvant accueillir jusqu'à 16 personnes, cette alternative est également idéale pour les voyages en groupe ou en famille», relève un communiqué de la compagnie aérienne.

La plateforme de réservation [swiss.com/airportshuttlegeneva](https://www.swiss.com/airportshuttlegeneva) offre la possibilité de choisir soit un modèle de navette partagée soit un modèle de navette privatisée. Le modèle partagé est disponible pour les voyageurs domiciliés à plus de 20 km de l'aéroport. Il permet de partager la course avec d'autres voyageurs et ainsi d'en réduire le coût. Le modèle privatisé comprend quant à lui un transfert individuel et direct, sans limitation au niveau du lieu de prise en charge.

Le tarif de ce service inclut des frais de prise en charge à hauteur de 15 francs pour le premier passager en modèle partagé et 50 francs en modèle privatisé, puis de 6 francs par passager supplémentaire. Le prix est ensuite facturé au kilomètre parcouru (2,70 francs par km). Si la course est partagée, le prix par km est réduit de 25% par prise en charge. (htr/lg)

Publiziert am Freitag, 05. April 2019